



## ***Elections 2009***

# **ECT : la CGT largement en tête !**

Les personnels des ECT ont de nouveau placé en tête la CGT avec 43,39%, à l'occasion des élections professionnelles du 26 mars 2009.

# **43,39 %**

.....→  
Dans un contexte d'attaques gouvernementales contre les droits sociaux, d'éclatement programmé de l'entreprise intégrée SNCF avec le projet « Simplifier et Rassembler la SNCF », et face à la constitution d'un front syndical anti-CGT :

La CGT est 1<sup>ère</sup> organisation syndicale dans 15 ECT  
et 2<sup>ème</sup> organisation syndicale dans les 8 autres ECT.

**La CGT remercie les personnels des ECT qui lui ont renouvelé leur confiance.**  
Ce vote est la reconnaissance d'un syndicalisme rassemblé, de proximité, de cohérence de l'ensemble des cheminots, avec une activité syndicale permanente sur les conditions spécifiques de l'exercice du métier d'ASCT.

A partir de la forte mobilisation des ASCT, la Fédération CGT des Cheminots a su donner des prolongements spécifiques aux luttes des ASCT, par le dépôt de deux Demandes de Concertation Immédiate, le 16 avril 2008 et le 20 octobre 2008.

### **DCI du 16 avril 2008 :**

- abandon d'ALLIANCE,
- création d'une indemnité de non affectation en roulement,
- volume de notations supplémentaires en C2, D2,
- augmentation de la prime de travail en activité (jusqu'à 40€/mois) et pour la retraite (VMT + 60 €).

### **DCI du 20 octobre 2008 :**

- gel des restructurations sur la dédicace des roulements,
- engagement sur l'unicité de la filière ASCT,
- engagement sur la création d'une indemnité pour les ASCT exerçant hors LGV,
- Cessation Progressive d'Activité spécifique pour les ASCT à 24 mois.

**En cohérence avec l'ensemble des cheminots,  
la CGT a mis en œuvre sa démarche syndicale  
« contestations, mobilisations »,  
« propositions »,  
« négociations »**

**pour obtenir des résultats concrets dans la filière ASCT.**

**La CGT, avec son collectif ASCT**

et ses centaines de délégués et militants, a travaillé d'arrache-pied dans les 24 ECT pour porter les aspirations des ASCT.

**La CGT** est placée de nouveau dans de grandes responsabilités **face aux projets de la Direction :**

- **L'emploi** (décision de la Direction Déléguée Trains de geler tout apport d'ASCT supplémentaire pour le 2ème semestre 2009),
- **La rémunération** (avec la refonte du système d'attribution des EVS en lien avec la baisse des RHR),
- **La désimbrication des roulements** (perte de la mixité des charges de travail),
- **L'évolution des métiers** dont le rôle du CBORM,
- **La grille des salaires** et la reconnaissance des qualifications,
- La perte de charge de travail pour le **service d'été 2009.**

Dans le prolongement des mobilisations de l'ensemble des salariés du pays les 29 janvier et 19 mars 2009, la Fédération CGT appelle les ASCT à s'inscrire dans les prochaines initiatives revendicatives :

- ☞ **Le 30 avril 2009 pour défendre et améliorer nos facilités de circulation,**
- ☞ **manifestation unitaire du 1er mai 2009 sur les revendications de la plateforme interprofessionnelle,**
- ☞ **dépôt de DCI dans les ECT sur les réorganisations, autour de la Table Ronde sur « Simplifier et Rassembler la SNCF » du 06 mai 2009.**